



ASSOCIATION des OFFICIERS de la MARINE MARCHANDE
et des
DIPLOMÉS de l'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE MARITIME



Site - Plateforme : <https://hydros-alumni.org>



CAMM
Confédération
des Associations
de la Marine
Marchande



Courriel : associationhydros@gmail.com



N°266

Coup de sifflet bref



Décembre 2022

Rendez-vous :

- **Brest**, jusqu'au 5 mars 2023 : Musée de la Marine Brest, exposition temporaire Voyages en Terres Australes, Crozet et Kerguelen. <https://www.musee-marine.fr/content/voyage-en-terres-australes>
- 18 janvier 2023 : **Paris Naval Conference**. Organisée par la Marine nationale et l'Institut français des relations internationales (Ifri), cette conférence, avec des intervenants de haut niveau venant de France, des États-Unis et du Royaume-Uni, a pour objectif de réfléchir aux évolutions du moment et de proposer des solutions pour les marines. La conférence sera diffusée en direct sur YouTube. Informations sur : <https://www.ifri.org/en/debates/paris-naval-conference-return-naval-combat>
- **Brest**, 19 janvier 2023 : Rencontre sur le thème de la Cybersécurité maritime à 18h30 dans les locaux brestois de l'École Navale, 2^{ème} étage du Grand Large, Port du Château, 2^{ème} éperon, avec l'intervention de Xavier Rebour, directeur de France Cyber Maritime et du lieutenant de vaisseau Erwan, doctorant à la Chaire de cyberdéfense des systèmes navals. Événement gratuit, sur inscription : <https://lnkd.in/ebwuwDk>
- **Paris**, 20 janvier 2023 : Déjeuner des anciens de DELMAS au Yacht Club de France, 41 avenue Foch. Inscription auprès de Mireille Quéré (mireille.quere@orange.fr) avant le 17 janvier.
- **Paris**, 23-24 janvier 2023 : Colloque "France : ambition maritime". Organisée par l'Académie de Marine sous le haut-patronage du Président de la République, ce colloque réunira des dirigeants et experts reconnus pour explorer les thèmes suivants afin de mettre en valeur l'excellence maritime française : L'aventure sous-marine, connaissance et protection des océans, France puissance maritime, préparer l'avenir. Détails et inscription sur : <https://www.lecentenairedelacademiedemarine.fr/index.php/fr/colloque>
- **Paris**, 26 janvier 2023 : **Les jeudis de l'innovation maritime**, à 14h00. Organisé par le Secrétariat d'État chargé de la Mer, cet événement aura pour thème « **La décarbonation du transport maritime** ». Les armateurs, chantiers navals, équipementiers, centres de recherche, sont invités à venir échanger autour de la décarbonation du transport maritime. Inscription sur <http://enquetes-en-ligne.developpement-durable.gouv.fr/index.php/525496?lang=fr>. Informations sur : <https://www.atlanpole.fr/agenda/ministere-de-la-mer-les-jeudis-de-linnovation-maritime/>
- **Lorient**, 15 au 17 mars 2023 : **NAVEXPO**. Le salon de l'innovation navale et maritime. <https://www.navexpo.com/fr/10-actualites/364-navexpo-2023>
- **La Rochelle** : 23 et 24 mars : **Shipping Days**. Ce rendez-vous professionnel dédié au transport maritime, breakbulk et colis lourds, est proposé par Maritime Kuhn, le Port Atlantique La Rochelle et l'Union Maritime La Rochelle. Pendant 2 jours, des stands, des rendez-vous d'affaires et des conférences pour s'informer, se connecter et échanger autour de l'avenir du marché de la logistique maritime. <https://www.shippingdays.com/>
- Sur toute la France, 27 au 31 mars 2023 : **Semaine de l'emploi maritime**.

Actualité d'HYDROS :

- ENSM** : Journées portes ouvertes ENSM 2023. Le Havre, le 07 janvier de 09h00 à 17h00 : https://www.billetweb.fr/jpo-le-havre?utm_source=sendinblue&utm_campaign=JPO%202023&utm_medium=email. (complet !)
Marseille, le 21 janvier de 09h00 à 17h00 : Inscription sur https://www.billetweb.fr/jpo-ensm-marseille?utm_source=sendinblue&utm_campaign=JPO%202023&utm_medium=email
Nantes, le 21 janvier de 09h00 à 17h00 : Inscription sur https://www.billetweb.fr/jpo-ensm-site-de-nantes?utm_source=sendinblue&utm_campaign=JPO%202023&utm_medium=email
Saint-Malo, le 28 janvier de 09h00 à 17h00 : Inscription sur https://www.billetweb.fr/jpo-ensm-saint-malo?utm_source=sendinblue&utm_campaign=JPO%202023&utm_medium=email
- Mardis de la mer** : La prochaine conférence se tiendra en présentiel ou par visio, le 24 janvier 2023 avec une intervention de Bernard Cauvin, Président Directeur général de la Cité de la Mer, sur le thème "Racontar la mer aux Français : les 20 ans de la Cité de la Mer". Inscription sur <https://www.eventbrite.fr/e/billets-les-mardis-de-la-mer-edition-20222023-381591148397>.
- Propeller Club de Paris** : Prochaine session le 23 janvier 2023 à 12h30, dans les locaux de l'Union Nationale des Industries de Manutention (76 avenue Marceau, Paris 8e), avec une conférence d'Antoine Rabain, Ingénieur conseil depuis plus de 15 ans, dont le principal objectif est de réconcilier enjeux écologiques & économie, sur le thème, «La Fresque du Climat». Inscription auprès du Président Ronan Sévette (rsevette@unim.org) avant le 16 janvier.
- APEM** : L'Amicale des Professeurs de l'Enseignement Maritime organise son AG le 21 janvier 2023, à l'École militaire.

Ne tardez pas à vous inscrire (chèque de 40 € à envoyer à Bruno Dulac, APEM, boîte A 25, 12 rue Beccaria, 75012) et par le présent lien www.paris-ecole-militaire.fr/fr/forms/assembleegeneraletrepas, pour accès à l'École militaire.

HYDROS ne vit, financièrement, que par les cotisations de ses adhérents et sympathisants. Cela nous assure une totale indépendance. N'oubliez donc pas de régler votre cotisation 2023, soit en ligne après inscription sur notre plateforme : <https://hydros-alumni.org>, soit par chèque adressé à la trésorière, Laure Bonin, à Cherbourg.

Carnet triste : Nous avons appris le décès de Madame Annick Lajoinie, née Lozahic, à Saint-Quay-Portrieux le 30 août 2022, à l'âge de 87 ans. Domiciliée à Pessac (33600), Madame Lajoinie, membre d'HYDROS, était la veuve de Claude Lajoinie, ancien membre de l'association. Nous exprimons nos plus sincères condoléances à sa famille.

Nous nous réjouissons des nominations et promotions suivantes :

- Tout d'abord, **Francis Vanoosten**, membre du CA d'HYDROS, ancien pilote maritime, bien connu de nous tous et qui vient d'être promu au grade de capitaine de corvette de réserve en reconnaissance de son travail au CROSS Gris-Nez. Bravo Francis et merci !
- Nous félicitons aussi **Estelle Juan** qui tout comme Francis, est membre du CA d'HYDROS. Elle vient d'être promue Chevalier dans l'Ordre du Mérite Maritime. Estelle est actuellement Capitaine d'Armement chez DFDS. Cela nous rend heureux de voir ses qualités reconnues.
- Et **Mathilde Gallicher Lavanne**, membre d'HYDROS, qui est enseignante à l'Hydro de Nantes, très active auprès de nos étudiants. Elle vient également d'être promue Chevalier dans l'Ordre du Mérite Maritime.
- Enfin, nous félicitons **Éric Perrot**, pilote maritime, qui participe avec notre Vice-président, Christophe Lachèvre, à l'organisation des belles expositions annuelles des Toiles de mer à l'Hydro du Havre. Il vient aussi d'être promu Chevalier dans l'Ordre du Mérite Maritime.

Réglementation :

JORF (Journal Officiel de la République Française) : (<https://www.legifrance.gouv.fr/>)

- Arrêté du 28/9/2022 portant désignation et commissionnement d'enquêteurs techniques non-permanents au BEA mer, non paru au JORF, NOR : PRMM2231081A
- Arrêté du 2 novembre 2022 portant agrément de la Société nationale de sauvetage en mer
- Arrêté du 4 novembre 2022 établissant la liste des membres du Conseil supérieur des gens de mer
- Arrêté du 8 novembre 2022 désignant l'opération de restructuration au sein de l'École nationale supérieure maritime ouvrant droit aux dispositifs indemnitaires et d'accompagnement des agents
- Arrêté du 23/11/2022 portant modification de l'arrêté du 23/11/1987 relatif à la sécurité des navires et à la prévention de la pollution (division 411 du règlement annexé)
- Arrêté du 23 novembre 2022 portant nomination des membres du Conseil national de la mer et des littoraux
- Arrêté du 1/12/2022 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture et fixant la date des épreuves écrites des concours interne et externe pour le recrutement d'officiers de port (capitaines de port de 2e classe)
- Arrêté du 1/12/2022 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture et fixant la date des épreuves écrites du concours externe pour le recrutement d'officiers de port adjoints (lieutenants de port)
- Arrêté du 7/12/2022 fixant le calendrier scolaire des années 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026
- Arrêté du 9 décembre 2022 portant labellisation et exonération de la taxe annuelle sur les engins maritimes de plaisance des bateaux d'intérêt patrimonial
- Arrêté du 16 décembre 2022 portant modification de l'arrêté du 23 novembre 1987 relatif à la sécurité des navires et à la prévention de la pollution (divisions 120, 140, 170 et 211)
- Décision du 16 décembre 2022 portant inscription au tableau d'avancement pour l'année 2023 (corps d'officiers de la marine nationale administrés par le ministère en charge de la mer)
- Décret n° 2022-1589 du 19/12/2022 modifiant le décret n° 2007-1406 du 28/9/2007 portant création du parc naturel marin d'Iroise
- Arrêté du 22 décembre 2022 fixant le montant annuel de la prime d'équipement informatique allouée aux personnels enseignants relevant du ministre chargé de la mer, affectés au sein des lycées professionnels maritimes
- Décret n° 2022-1727 du 28/12/2022 modifiant diverses dispositions en matière de formation professionnelle maritime
- Brevet d'initiation à la mer et certificat d'aptitude à l'enseignement d'initiation à la mer, BO46 du 8/12/2022

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo46/MENE2231225N.htm>

➤ Retrouvez ces textes réglementaires et d'autres, avec des liens actifs, sur notre plateforme <https://hydros-alumni.org>

Nouvelles générales :

Autres promotions

Pierre Blanchard, Capitaine en activité et actuel Président de l'AFCAN, l'Association Française des Capitaines de Navires a été promu Chevalier dans l'Ordre du Mérite Maritime et **Fabrice Viola**, Commandant dans une compagnie de remorquage maritime et actuel Président de la Fédération Nationale du Mérite Maritime a été promu au grade d'Officier dans l'Ordre du Mérite Maritime. Toutes nos félicitations à eux deux.

Swot

Le satellite de pointe pour les mesures du niveau de la mer **Swot**, dont la mission est copilotée par le Centre national d'études spatiales (Cnes) et la Nasa, a été lancé avec succès le 16 décembre à bord d'un lanceur Falcon 9 depuis la base de Vandenberg, en Californie. Il devrait fournir avec une résolution sans précédent, dix fois supérieure aux moyens actuels, de nouvelles données précieuses à la compréhension des océans. Au printemps 2023, Ifremer et le Shom mèneront conjointement la campagne océanographique C-Swot qui permettra de calibrer et valider les mesures du satellite.

Les premières données devraient être accessibles en septembre 2023. Voir : <https://oceansconnectes.org/lancement-du-puissant-satellite-swot-pour-une-observation-inedite-et-mondiale-des-ressources-en-eau/>, <https://lemarin.ouest-france.fr/secteurs-activites/environnement/swot-un-satellite-de-pointe-pour-des-mesures-inegales-du-niveau-de-la-mer-45775#>

Surveillance d'infrastructures sous-marines

Le 10 novembre dernier, le CNES, en partenariat avec BpiFrance, a lancé un appel d'offres pour se doter de capacités de détection des émissions en radiofréquence par satellite. Ces nouvelles capacités permettraient de détecter et d'identifier les bateaux produisant ces signaux se trouvant à proximité d'infrastructures sous-marines. Ce projet vise à renforcer la surveillance maritime des bandes de 100 km² autour des câbles sous-marins, représentant une surface totale de 40 millions de km². Ce nouvel outil s'inscrit dans le «volet espace» du plan d'investissements de France 2030 doté de 1,5 milliards d'euros. Depuis le sabotage des gazoducs Nord Stream en septembre 2022, la protection et la surveillance des câbles sous-marins redevient un enjeu majeur. Source : Les Amers du CESM.

La pépite française Unseenlabs, leader mondial de la détection des signaux radiofréquences (RF) depuis l'espace, vient de lancer et mettre sur orbite le 8^{ème} satellite de sa constellation dédiée à la géolocalisation des navires en mer le 3 janvier 2023. Elle prévoit le lancement de 6 autres dans le courant de l'année 2023 afin d'atteindre une constellation de 20 à 25 satellites et une couverture complète du globe à terme. Source : Le Marin

Celtic Interconnector

Le groupe français Nexans a remporté le contrat pour la fabrication du câble d'interconnexion électrique, baptisé **Celtic Interconnector**, reliant l'Irlande à la France. Ce projet est mené conjointement par le réseau français de transport d'électricité RTE et son homologue irlandais EirGrid. La construction devrait débuter en 2023 et il devrait être mis en service en 2026. Dans un contexte post-Brexit, ce câble, d'une longueur de 575 km et d'une capacité de 700 mégawatts, sera la première ligne sous-marine permettant l'échange direct d'électricité, de la côte sud de l'Irlande (région du Cork) à l'Europe occidentale (Finistère). Ce projet, désigné comme Projet d'Intérêt Commun (PIC) et d'un montant de 1,623 milliards d'euros, sera financé à une hauteur de 33% par l'Union Européenne. Pour la pose de ce câble, la société française déploiera son nouveau câblé Nexans Aurora, mis en service en 2021. Sources : <https://www.celticinterconnector.eu>, Les Amers du CESM, <https://www.rte-france.com/projets/nos-projets/celtic-interconnector>

Formations et métiers de la mer

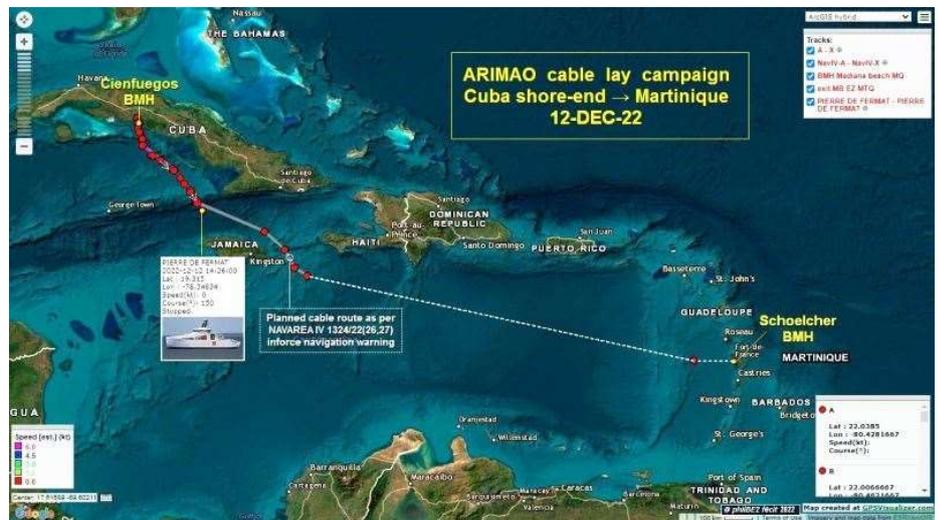
Le lancement du nouveau site dédié aux formations et métiers de la mer a été annoncé par Hervé Berville, Secrétaire d'État chargé de la Mer, lors de sa visite à l'École Nationale Supérieure Maritime, le 8 décembre 2022. Il permet aux jeunes et aux personnes en reconversion d'avoir toutes les informations sur la formation professionnelle maritime. Voir : <https://formations.mer.gouv.fr>.

Centre de Médiation de la mer

Initié par l'avocat Olivier de Chazeaux avec le concours du centre de médiation et d'arbitrage de Paris, le centre de médiation de la mer (CMM), créé cet automne à Saint-Malo, est au service des acteurs économiques du monde marin pour éviter de passer par la case justice en essayant de régler les litiges à l'amiable. Voir : <https://centre-mediation-mer.fr/>, <https://lemarin.ouest-france.fr/secteurs-activites/chantiers-navals/un-centre-de-mediation-de-la-mer-pour-regler-les-litiges-lamiable-45513>

Câble ARIMAO

Début décembre, ETECSA, la compagnie nationale cubaine de télécommunications, et le groupe français Orange ont signé un accord pour un projet de connexion par câble sous-marin à fibres optiques, baptisé ARIMAO, entre l'île de la Martinique et la province cubaine de Cienfuegos dès 2023. Cet accord fait suite au refus récent des États-Unis pour un projet similaire, appelé ARCOS-1. Situé à un carrefour de câbles sous-marins, Cuba n'est à ce stade connecté qu'à 2 câbles, dont ALBA-1 relié au Venezuela. La connectivité numérique de Cuba aux corridors de télécommunication mondiaux est un enjeu prioritaire pour le gouvernement cubain pour contribuer au désenclavement numérique du pays.



Plan du projet ARIMAO avec la situation de la pose au 12 décembre 2022.

Le câble est déployé par la filiale Orange Marine avec son câblé Pierre de Fermat. Long de 2 410 km, le câble est posé de Cuba vers la Martinique. Voir : <https://www.submarinenetworks.com/en/systems/brazil-us/arimao/orange-and-etecsato-build-arimao-subsea-cable-to-cuba>, <https://marine-oceans.com/actualites/cuba-un-cable-sous-marin-dinternet-haut-debit-deploie-en-2023-par-orange/>, Les Amers du CESM.

Ibreizh

La région Bretagne et Ailes marines, filiale d'Iberdrola à la tête du parc éolien en mer de Saint-Brieuc, ont lancé Ibreizh le 29 novembre dernier. Un programme destiné à des projets de transition écologique et de développement économique dans des domaines en lien avec la mer. Voir : <https://www.letelegramme.fr/economie/le-fonds-de-developpement-ailes-marines-region-se-met-en-place-30-11-2022-13230661.php>, <https://lemarin.ouest-france.fr/secteurs-activites/energies-marines/leolien-en-mer-saint-brieuc-finance-un-fonds-de-plusieurs-millions-deuros-pour-la-bretagne-45517#>,

Fresh

Louis Dreyfus Armateurs, à travers sa filiale portuaire et logistique LDPL, a obtenu l'autorisation de principe (AIP) du Korean register, la société de classification coréenne, pour un concept de navire de stockage d'ammoniaque et de transformation en hydrogène. L'industrialisation et la commercialisation du navire **Fresh** sont prévues en 2026. Voir : Le MMI n° 241 à paraître, <https://lemarin.ouest-france.fr/secteurs-activites/shipping/lda-presente-un-navire-de-stockage-dammoniaque-et-dhydrogene-45712#>, <https://www.energiesdelamer.eu/2022/12/13/louis-dreyfus-ports-and-logistics-developpe-le-navire-fresh/>

KISS



Après la création du Vaurien, un dériveur qui a révolutionné les codes de la plaisance par son accessibilité technique et financière, la célèbre école de voile des Glénans est prête à relever un nouveau défi : imaginer le bateau de demain. 100% écologique, polyvalent et favorisant l'inclusion sociale, ce bateau c'est le **KISS**, pour «Keep It Simple & Smart» (*dommage que ce soit encore l'anglais et non le français qui soit utilisé !*). C'est un trimaran polyvalent de 6,60m conçu avec des matériaux écologiques. Inspiré des pirogues à voiles polynésiennes **va'a taie** et **holopuni**, il navigue ainsi bien à la voile qu'à la pagaie. 10 exemplaires, intégralement financés par les fonds propres de l'association, du mécénat et une collecte de fond, seront livrés en kits destinés à des

classes lycéennes. L'ambition des Glénans est d'abord de faire découvrir les métiers de la mer à des lycéens. Leviers d'engagement citoyen dans des projets écologiques, sociaux et culturels, les bateaux KISS se veulent constructibles par des élèves de formations techniques. Ils permettent ainsi de mettre en lumière la filière du nautisme par le biais de l'expérimentation, qui rend l'expérience concrète et génératrice de vocations. Voir : <https://www.glenans.asso.fr/actualites/kiss-le-bateau-de-demain--2127>

Guide du marin étranger

Ce guide à destination des employeurs et des marins, a été pensé pour être le plus accessible et opérationnel possible, afin de montrer l'importance des démarches conjointes à entreprendre dans la longue et complexe procédure d'embauche d'un marin de nationalité étrangère non-européenne. Ce document initialement créé par les équipes Service Social Maritime (SSM) de Caen il y a plusieurs années a été mis à jour conjointement par la Délégation Mer et Littoral (DML) de Saint-Nazaire et les antennes SSM de Nantes et de La Turballe. Un travail partenarial fort et régulier a été mis en place pour actualiser les données législatives et pour insérer des coordonnées de partenaires locaux pouvant ou devant être sollicités pour que le marin puisse travailler, en toute légalité et donc, en toute sécurité. Un travail de veille législative va être assuré par le SSM pour garantir la véracité des informations transmises au fil des mois. Pour accéder au guide, voir : <https://ssm-mer.fr/actualites/186-guide-du-marin-etranger>

Polar POD

L'Ifremer, Jean-Louis Etienne et toute l'équipe de Polar POD ont annoncé, fin décembre, le lancement de la construction par les chantiers navals Piriou du Polar POD en association avec la société 3C Metal, sous la direction de l'Ifremer, maître d'ouvrage. La coordination scientifique de cette "station" océanographique internationale est assurée par le CNRS, en partenariat avec le CNES et l'Ifremer. Plusieurs années ont été nécessaires depuis la désignation de l'Ifremer comme responsable de la construction du Polar POD fin 2016, pour terminer les études d'avant-projet de conception avec le cabinet SHIP-ST et apporter la preuve de la faisabilité technique et opérationnelle aux financeurs étatiques. Il a fallu également développer un programme scientifique sous la conduite du CNRS pour bien définir le cahier des charges de l'instrumentation à intégrer sur le Polar POD, lancer l'appel d'offres pour le choix du chantier et rechercher un équilibre financier final. Le 5 août 2022, l'Ifremer notifiait la construction du Polar POD au groupement français Piriou / 3C Metal : les chantiers navals Piriou pour la construction de la nacelle en Bretagne et la société 3C Metal pour la construction du treillis, du tore et du caisson de fond et l'assemblage final au Cap, en Afrique du Sud. Voir : <https://www.ifremer.fr/fr/presse/polar-pod-le-chantier-est-officiellement-lance>

Sea Shepherd Origins

La branche française de Sea Shepherd fait scission. Ne s'identifiant plus aux vues du bureau mondial de l'ONG qui a écarté son fondateur, elle devient Sea Shepherd Origins. La rupture est consommée. Sea Shepherd France – quelque 20 000 adhérents, vient de provoquer une scission au sein de l'organisme international voué à la protection des océans et de leur biodiversité. L'antenne, avec d'autres (Royaume-Uni, Brésil, Nouvelle-Calédonie, Tahiti, Hongrie...), a repris sa liberté par rapport à Sea Shepherd Global. À la source du désaccord : l'éviction par le bureau international de l'emblématique fondateur de l'organisation, Paul Watson, jugé trop intransigeant, pas assez rond avec les puissants et fermement ancré dans l'activisme non violent mais radical. Voir <https://www.ouest-france.fr/mer/scission-a-sea-shepherd-et-retour-aux-origines-39f89fbc-7d2d-11ed-bd42-a5077fc75000>

C'est parti pour l'exercice de planification maritime

Hervé Berville, le secrétaire d'État chargé de la mer, a installé le 5 décembre le nouveau Conseil national de la mer et des littoraux (**CNML**) en charge de mener à bien le projet. La présidente est la députée de Gironde Sophie Panonacle. L'objectif, rappelé par Hervé Berville, est de disposer de la **SNML** (Stratégie nationale pour la mer et le littoral) pour une validation lors du **Cimer** (Comité interministériel de la mer) que doit réunir la Première ministre à la mi-2023. S'engagera ensuite sa déclinaison au niveau des documents stratégiques de façade (**DSF**) portés par les **CMF** (Conseils maritimes de façade). Voir : <https://www.linfordurable.fr/premiere-etape-pour-la-planification-de-leolien-en-mer-35677>

Ferry A Galeotta

Près de 3 ans après l'annonce par Corsica Linea de la signature du contrat de construction de son premier navire neuf propulsé au GNL, l'A Galeotta a été livré le 6 décembre 2022 par le chantier naval de Visentini en Italie. Une nouvelle étape dans le développement de la compagnie avec l'arrivée de ce navire propulsé au Gaz Naturel Liquéfié. L'A Galeotta devait quitter le chantier vers le 10 décembre afin de rejoindre Marseille pour y finaliser la préparation de l'exploitation & notamment l'aménagement des espaces intérieurs.



Le lancement commercial du navire est prévu début janvier, sur les lignes de Bastia et d'Ajaccio. Et pour marquer ce moment inédit, deux cérémonies d'inauguration sont prévues les 5 janvier (bénédiction du navire à Ajaccio) & 6 janvier (inauguration 1ère escale). L'occasion de célébrer l'arrivée du 9ème navire de la flotte. Voir : <https://www.corsicalinea.com/la-compagnie/l-entreprise/nos-actualites/livraison-d-a-galeotta-par-le-chantier-visentini>

